



ETE 2026

LE RHÔNE A VELO : Lyon - Montélimar

Randonnée itinérante en hôtels et chambres d'hôtes
7 jours - 6 nuits - 5 jours de vélo



Sur les rives de l'un des plus grands fleuves d'Europe la Via Rhona est un véritable voyage depuis les Alpes suisses jusqu'à la mer Méditerranée. Cet itinéraire permet la découverte à vélo de la vallée du Rhône, ses espaces naturels, son patrimoine unique, ses sites remarquables et sa gastronomie !

Nous vous proposons de le parcourir en formule confort : hébergement en hôtels ou chambres d'hôtes, transport des bagages par un véhicule et possibilité de louer un vélo à assistance électrique !

De Lyon, ville classée au patrimoine Mondial de l'Unesco, jusqu'à Montélimar porte de la Provence, cette 2eme partie permet de découvrir la "voie des civilisations" et ses fabuleuses histoires de la navigation.

Vous roulez au pied des vignobles réputés tels que ceux de Condrieu, Côte-Rotie, Saint Joseph qui dominent le fleuve ou traversez des espaces naturels protégés comme l'île du Beurre ou des vergers hauts en couleur du printemps à l'automne.

Tout au long du fleuve, vous découvrez le site archéologique de Soyons, mais aussi les châteaux du moyen âge de Tournon, de Crussol ou encore ses fameux ponts, anciens ou modernes qui permettent de le franchir.

Et tout doucement, en approchant de Montélimar, vous sentirez les influences provençales et méditerranéennes : soleil, goût, couleurs.

PROGRAMME

Jour 01 : Lyon

Accueil à votre hotel situé dans le centre, à proximité de la gare de Perrache, la chambre est libre à partir de 15h00 mais si vous souhaitez arriver plus tôt pour visiter la ville vous pourrez déposer vos bagages.

Jour 02 : Lyon - Vienne

La première partie de cette étape comporte une dizaine de kilomètres sur routes partagées assez fréquentées, nous vous conseillons de la faire un dimanche. Il est aussi possible de prendre le train avec votre vélo et commencer de rouler à Givors.

Les quais du Rhône vous mèneront jusqu'au musée des Confluences, à moins que vous ne choisissiez la variante par le quartier moderne de « Confluence ». Ensuite la traversée de Pierre Bénite et Irigny emprunte une route avec du trafic. A partir de Vernaison l'itinéraire est très agréable, il alterne les petites rues de villages, les chemins de halage le long du fleuve, les chemins de terre et des portions de pistes cyclables.

A Saint Romain en Gal un arrêt est possible pour visiter le site et musée archéologique, un des plus grands ensembles consacrés à la civilisation gallo-romaine en France.

Vous retrouvez votre hébergement à **Vienne**.

Longueur : 37 km

Horaire : 4 h 00

Jour 03 : Vienne - Andancette

Retour en rive droite pour entamer la descente le long du Rhône !

Au programme de la journée le Rhône sauvage : l'île de la chèvre et la réserve naturelle de l'île du Beurre, deux espaces naturels préservés.

Mais aussi le Rhône gastronomique : à Condrieu il faut goûter le vin blanc AOC Condrieu et son fromage de chèvre, ou encore la Rigotte également AOC sans pour autant délaisser deux autres vignobles de réputation internationale : le Côte-Rôtie à Ampuis et le Saint Joseph à Chavanay.

Le barrage de Saint Pierre de Bœuf, permet de traverser le Rhône pour se retrouver sur l'île de la Platière que l'itinéraire suit jusqu'à Sablons et son joli pont suspendu. De l'autre côté c'est l'Ardèche et le village de Serrières ! Il est intéressant de visiter le musée des mariniers.

La piste cyclable continue sur la rive gauche jusqu'à Andancette dont l'origine du village, situé sur la Via Agrippa, remonte à la période gallo-romaine.

Longueur : 46 km

Horaire : 4 h 45

Jour 04 : Andancette – Pont d'Isère

Les vergers se font de plus en plus en plus présents ainsi que les couleurs, des floraisons du printemps aux fruits mûrs de l'été, sous influence méditerranéenne. L'itinéraire permet de découvrir l'importance du Rhône pour irriguer ces terres agricoles alternant arboriculture, maraîchage et vignobles. Avant d'arriver à Tournon sur Rhône, vous admirez les coteaux du vignoble de Crozes-Hermitage.

Tournon mérite une pause ne serait-ce que pour son château, datant du XIV^e au XVI^e siècle, un des plus beaux de l'Ardèche avec son musée qui retrace l'histoire des seigneurs de Tournon. Un aller-retour jusqu'à Tain l'Hermitage par la passerelle Marc Seguin, premier type de pont suspendu de ce genre construit sur le Rhône et en Europe, reste un moment privilégié où votre regard file et s'évade dans le courant du fleuve et le long de ses berges.

La ViaRhôna continue jusqu'au village de La Roche de Glun, édifié sur un rocher comme son nom l'indique. En 1968, le village a vu la construction du canal pour la production d'électricité le transformer en une île !

Longueur : 49 km

Horaire : 5 h 00

Jour 05 : Pont d'Isère - Loriol

Rapidement vous voici dans la Drôme et la ville de Valence, fondée en 121 av. J.-C. à cet endroit, certainement pour sa situation privilégiée sur le fleuve. La ville, sous climat méditerranéen, est agréable à traverser à vélo grâce à ses pistes cyclables et voies

aménagées. La vieille ville avec ses rues commerçantes et piétonnes s'ouvre sur des places aux terrasses ombragées. Ne manquez pas d'admirer la Maison des Têtes et la Maison Dupré Latour du 16ème siècle et la cathédrale St-Apollinaire au décor polychrome. Le Musée Art et Archéologie, ré-ouvert en 2013 après une totale rénovation est devenu un des incontournables de cette ville classée "Ville d'art et d'histoire".

Le rythme des changements de rives reprend avec un retour en Ardèche, donc la rive droite. Au village de Soyons, vous avez l'opportunité de découvrir un site archéologique et des grottes occupées depuis la préhistoire.

Puis à la Voulte Sur Rhône, ce sont les fossiles marins qui sont à l'honneur.

En franchissant un pont suspendu au-dessus du Rhône, la ViaRhona rejoint l'île de Printegarde, réserve naturelle où les oiseaux migrateurs, côtoient les castors !

Nous quittons le Rhône pour remonter la rivière de la Drôme jusqu'à Loriol.

Longueur : 52 km

Horaire : 5 h 30

Jour 06 : Loriol - Montélimar

La via Rhôna chemine entre les arbres fruitiers et autres cultures maraîchères installées dans l'ancien lit du fleuve et traverse plusieurs villages dominés par des maisons fortes ou châteaux médiévaux témoins du moyen âge et de ces contrées riches à protéger. Rochemaure et son château du XII^e siècle, bâti sur un dyke, illustre bien ces périodes.

Vous traversez une dernière fois le Rhône par une passerelle, construite pour remplacer l'ancien pont suspendu datant de 1858 et partiellement détruit...

Ça y est, vous voici aux portes de la Provence : « Montélimar » où une présence humaine est attestée depuis plus de 50 000 ans. Mais, une fois de plus, c'est la Via Agrippa qui a probablement contribué au développement de la ville. Réputé pour son nougat, Montélimar est une ville agréable où il fait bon flâner dans le centre-ville ancien.

Longueur : 47 km

Horaire : 4 h 30

Jour 07 : Montélimar

Dispersion après le petit déjeuner

Option 1 ou 2 nuits à Lyon en hôtel

Si vous souhaitez visiter Lyon, nous vous conseillons d'arriver 1 ou 2 jours plus tôt. Vous serez logé dans le centre (sur la presqu'île) dans un hôtel à proximité de la gare de Perrache et pourrez profiter de cette ville classée au patrimoine mondiale de l'Unesco. Visiter le vieux Lyon entre Rhône et Saône ; découvrir le nouveau quartier de Confluence ; grimper à la Croix Rousse par les traboules, flâner dans le surprenant parc de la Tête d'Or

Nuits supplémentaires à Lyon : voir rubrique « Dates et Prix ».

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à partir de 15 heures à l'hôtel à Lyon, situé à 300 m de la gare.

Si vous arrivez en retard :

Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès train : Gare SNCF de Lyon Perrache

Paris 13h49 – Lyon 16h09 (TGV)

Paris 14h57 – Lyon 17h09 (TGV)

Marseille 15h10 – Lyon 16h48 (TGV)

Informations SNCF : 36 35 ou www.voyages-sncf.com ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes

Accès voiture : Itinéraire : www.viamichelin.fr

Parkings :

A LYON : vous pouvez laisser votre voiture plusieurs jours sur le Parking de l'hôtel (17 €/jour).

A MONTELIMAR : vous pourrez aussi laisser votre voiture à Montélimar et venir en train jusqu'à Lyon. Parking de la gare de Montélimar géré par la société EFFIA 0825 888 826 – tarifs indicatifs : 21 € pour 4 jours et 26 € pour 7 jours.

Parking gratuit au palais des congrès situé à 800 m de la gare dans un quartier assez dynamique.

Accès avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry : www.lyonaeroports.com. Plusieurs liaisons par jour vers la gare SNCF de Vienne.

DISPERSION

Après le petit déjeuner du Jour 06 à Montélimar, l'hôtel est situé à 300 m de la gare.

Retour train : Gare SNCF de Montélimar.

Montélimar 07h21– Paris 10h23 (TGV)

Montélimar 12h20– Paris 15h53 (TER+TGV)

Montélimar 08h30 – Lyon Part Dieuh10h50 (TER)

Montélimar 08h49 – Marseille 10h50 (TER)

Retour voiture : Lyon

Plusieurs trains par jour entre Montélimar et Lyon. Votre vélo voyage gratuitement sur les TER de la région Rhône Alpes (dans la limite des places disponibles)

[http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/services/ter-velo/\[tab\]voyageravecsonvelo](http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/services/ter-velo/[tab]voyageravecsonvelo)

<http://www.velo.sncf.com/?velo-voyager=velo-train-votre-velo-en-ter>

Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Train depuis Lyon Part Dieu. Puis liaisons régulières pour l'aéroport : www.satobus.com

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, nous pouvons vous réserver une ou plusieurs nuits supplémentaires dans des hôtels situés à proximité de la gare à Lyon, Vienne ou Montélimar. Voir rubrique « Dates et Prix ».

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.

- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

- Carte vitale.

- La "Carte européenne d'assurance maladie".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste : http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-orne/en-ce-moment/carte-europeenne-d-assurance-maladie_orne.php

NIVEAU

Moyen à bon cycliste.

40 à 50 km par jour de vélo. Pas de difficulté technique particulière.

Essentiellement sur petites route, pistes cyclables, voies partagées. Pas ou peu de dénivelée.

Cet itinéraire s'effectue sans guide et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT

Hébergement en hôtels **, hôtels ***, auberge et chambres d'hôtes. En formule 1/2 pension (sauf jours 01, 02 et 06).

Il est en général possible de réserver vos paniers repas du midi auprès des hôtels : renseignez-vous directement auprès d'eux.

Pour les dîners, c'est possible selon les jours à l'hébergement ou dans les restaurants du village ou de la ville étape.

TRANSFERTS INTERNES

Pas de transferts prévus dans le programme. Les éventuels transferts pour raccourcir une étape sont à votre charge.

MATERIEL FOURNI

Les vélos ne sont pas fournis, mais nous travaillons avec plusieurs magasins pour la location de 2 types de vélo au choix :

- Vélo Tous Chemins (VTC) : plus confortable qu'un vélo de route il permet aussi de rouler sur des chemins de terre.
- Vélo à Assistance Electrique (VAE) : il ne pédale pas à votre place, mais un moteur électrique permet de diminuer l'effort fourni de manière significative.

Les vélos sont loués avec casque, 1 sacoche arrière, anti-vol, kit réparation.

Le tarif inclus la livraison au 1^{er} hébergement et la récupération au dernier hébergement.

Une option « mise en selle » est disponible : livraison en main propre avec service comprenant l'ajustement des réglages pour un positionnement optimal sur votre vélo, les explications techniques sur le fonctionnement du vélo, la réponse à vos questions.

Voir rubrique « Dates et Prix »..

Autres accessoires disponibles :

- Remorque (2 enfants ou 40 kg) : + 65 €
- Sacoche arrière sup. (20 l) : + 15 €
- Siege enfant (< 25 kg) : + 29 €



PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Coordonnées de taxi :

Vous trouverez dans votre dossier de randonnée les coordonnées des taxis qui transportent vos bagages. Vous pouvez les contacter en cas de blessure, fatigue ou trop longue étape.

Nous ne prenons pas en charge la réservation de ces transferts supplémentaires, et ils ne sont pas compris dans le prix de la randonnée.

GROUPE

A partir de 1 personne.

Vous constituez au préalable votre groupe qui randonne en toute autonomie. Il n'est pas possible de regrouper des inscriptions individuelles pour des randonnées en liberté.

DOSSIER DE RANDONNÉE

Soucieux de limiter notre consommation de papier nous avons choisi de ne pas imprimer systématiquement les documents de voyage, ou de ne pas fournir automatiquement les cartes IGN, et vous proposons en priorité un carnet de route dématérialisé.

Une option payante (voir rubrique « dates et prix ») vous permet toutefois de recevoir un dossier papier si vous le souhaitez.

Dossier de Randonnée Numérique :

- La mise à disposition de notre **application de guidage** assisté « Roadbook » pour tous les participants, incluant itinéraire, fond de carte, localisation en temps réel, point d'intérêts, variantes. Elle s'installe facilement sur votre téléphone.
- Edition de votre **carnet de route au format PDF**, incluant des extraits de carte 1:25 000 de votre parcours
- Fourniture au format PDF de : la **liste des hébergements** avec les accès, la liste des restaurants à Munster, les **bons d'échange** à présenter aux hébergements.
Les étiquettes bagages seront disponibles au 1^{er} hébergement.

Dossier de Randonnée Papier :

(Option avec supplément, à réserver à l'inscription)

Même si nous sommes convaincus que la version numérique représente la meilleure option pour organiser ce séjour, nous pouvons toujours vous proposer un dossier de randonnée format papier, contenant :

Des extraits de cartes IGN au 1/100 000 avec l'itinéraire surligné, un carnet de randonnée rédigé par nos soins, la feuille de route avec la liste des hébergements, les bons d'échange que vous devrez remettre aux hébergements et les étiquettes bagages

Votre dossier vous sera envoyé par voie postale 2 semaines avant votre départ.

L'Application de Guidage (sur votre téléphone) :

Découvrez notre application mobile, à télécharger quelques jours avant le départ. Elle vous offre un accès aux cartes détaillées du parcours (avec fond de carte Openmap), à la trace de l'itinéraire, ainsi qu'aux points d'intérêt à explorer tout au long de votre randonnée.

Facile à utiliser, elle vous géolocalise et vous guide en temps réel pendant votre aventure. Une fois le parcours téléchargé, l'application fonctionne en mode avion, préservant ainsi la batterie de votre téléphone. Vous pouvez l'activer dès le début de votre circuit ou en cours de route pour vérifier votre position. Par souci de sécurité, nous vous recommandons d'avoir une petite batterie externe à portée de main, car la recharge des téléphones en refuge peut s'avérer impossible.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Pour transporter vos affaires :

- Si vous avez un porte-bagage, vous pouvez fixer votre sac dessus à l'aide de tendeurs
- Les vélos fournis dans l'option location comportent juste un porte bagage (prévoir tendeurs). Il est possible de louer des sacoches, un porte carte ou autres accessoires.
- Un bagage suiveur : un sac à dos ou un sac de voyage en bon état

Pour le Vélo

- Une gourde
- Cuissard court ou long selon la saison
- Gants de vélo
- Lunettes de soleil (contre le soleil, l'air, les moucherons)
- Coupe-vent
- Des tee-shirts ou maillots de vélo

Contre le soleil et la pluie

- Crème et lunettes de soleil
- Chapeau, casquette ou bob (casque)
- Une cape de pluie ou un "Goretex"

Après l'effort

- Un pull ou une polaire
- Un pantalon confortable
- Un short
- Vêtement de rechange
- Une chemise légère en coton à manches longues
- Une paire de tennis style jogging pour le soir
- Vêtements de rechange et linge personnel
- Trousse de toilette
- Une mini-pharmacie : médicaments personnels, élastoplaste, bio gaze ou "2ème peau", gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos... (tout un programme ! mais rassurez-vous, la pharmacie revient souvent intacte de votre semaine de randonnée)

DATES ET PRIX

Dates

Départ possible **tous les jours de la semaine du 11 avril au 09 octobre 2026**, suivant la disponibilité des hébergements. Pour éviter d'avoir trop de circulation sur les premiers kilomètres en sortant de Lyon, routes partagées assez fréquentées, nous vous conseillons de débuter un week-end, donc d'arriver à Lyon la veille, soit un samedi ou un vendredi.

Pas de du 26 juin au 11 juillet 2025 (Festival « Jazz à Vienne »)

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les **autres dates qui vous conviendraient** également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Prix :

| Nombre de participants | Prix par personne |
|----------------------------|-------------------|
| 2 personnes | 975 € |
| 3 personnes | 895 € |
| 4 personnes | 875 € |
| 5 personnes et + | 850 € |
| Sans transport des bagages | 695 € |

Chambre individuelle : **+ 230 €** (obligatoire si 1 seul participant)

Supplément un seul participant (en plus de la chambre individuelle) : **+ 50 €** (sur tarif 2 personnes - ne s'applique pas si vous avez choisi l'option sans transfert de bagages)

Nuit supplémentaire à Lyon avec petit déjeuner en chambre double: **+ 65 €/personne**.

Nuit supplémentaire à Lyon avec petit déjeuner en chambre individuelle : **+ 110 €/personne**.

Nuit supplémentaire à Montélimar avec petit déjeuner en chambre double: **+ 65 €/personne**.

Nuit supplémentaire à Montélimar avec petit déjeuner en chambre individuelle : **+ 95 €/personne**.

Option « Dossier de Randonnée Papier » : + 30 €

Location de vélo : - Vélo Tous Chemins (VTC) : **+ 185 €/personne**
- Vélo à Assistance Electrique (VAE) : **+ 260 €/personne**

Navette retour Montélimar - Lyon : 325 €

(1 à 4 personnes avec vélos / + 170 € WE et jours fériés)

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension (sauf jours 01, 02 et 06).
- La fourniture d'un dossier de randonnée numérique.
- Le transport des bagages à chaque étape.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- Les repas du soir des jours 01, 02 et 06
- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel ainsi que la location de vélo.
- Le dossier de randonnée papier
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture ou pour raccourcir certaines étapes.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les assurances annulation - assistance – rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**50 €**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4,8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN